

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 5
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05 Septembre 2017

Le 11 septembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (pouvoir Marie-Christine THEVENET), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX (pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL 2017 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du budget principal qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 0,00 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) à 0,00 €

En fonctionnement, cette délibération permet d'ajuster les comptes, soit en fonction de l'évolution des besoins de la communauté de communes selon le tableau ci-dessous et notamment pour l'entretien des toitures du complexe sportif de Montfray dont le diagnostic a révélé des dépenses plus importantes que prévues au moment du vote du budget) ; soit pour corriger une erreur d'inscription lors du vote du budget (+14 500€ sur le contrat de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage inscription du HT au lieu du TTC), ces écritures sont équilibrées par une diminution des crédits des provisions pour risque et charges (- 25 000€ c875-01) et des dépenses imprévues (-3 500€ c/22-01)

En investissement, il s'agit de modifier des écritures à l'intérieur des opérations 78 PA de Montfray à Fareins (+37 000€ affecté au paiement au SIEA des raccordements électriques des entreprises qui s'installent sur le parc d'activités) et 42 Valorisation des Bords de Saône (+15 000€ pour l'élaboration du plan de gestion). Ces écritures sont équilibrées à l'intérieur de chaque opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité

- **Adopte** la décision modificative n°2 du Budget Principal 2017 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		011	60622	0200	Carburants	2 000.00		Augmentation de crédits pour répondre aux besoins de fonctionnement de la CCDSV
D		011	6064	0200	Fournitures administratives	2 000.00		Augmentation de crédits pour répondre aux besoins de fonctionnement de la CCDSV
D		011	611	8252	Contrat de prestation de service - aire d'accueil des gens du voyage	14 500.00		Augmentation de crédits non prévus au moment du vote du budget (inscription du HT au lieu du TTC)
D		011	615221	4114	Entretien et réparation complexe sportif Montfray Sports	10 000.00		Augmentation de crédits non prévus au moment du vote du budget (travaux de reprise de toiture suite à diagnostic + importants que prévu)
D		022	022	01	Dépenses imprévues	-3 500.00		Equilibre budgétaire
D		68	6875	01	Dotation aux provisions pour risques et charges	-25 000.00	0.00	Réduction de la provision pour garantie de l'emprunt de la SERL (janvier à juin 2017) pour équilibre du budget
TOTAL						0.00	0.00	

					INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
D	78	20	2041582	90110	Autres groupements bâtiments et installations parc d'activité de Montfray à Fareins	37 000.00		Augmentation de crédits pour financer les raccordements des entreprises qui s'installent sur le PA Montfray - cf contrat de concession avec la SERL - montant des travaux financé à 50% SIEA 50% CCDSV
D	78	23	2313	90110	Immobilisation en cours	-7 500.00		Modification d'imputation pour équilibre budget opération 78 (les travaux étant réalisés par le SIEA pour le compte de la CCDSV, doivent être imputés sur un compte 204)
D	78	23	2315	90110	Installations et matériel techniques	-29 500.00		
D	42	20	2031	83132	Frais d'études - Valorisation des Bords de Saône	15 000.00		Modification d'imputation suite à mauvaise imputation au moment du vote du budget
D	42	13	1317	83132	Budgets communautaire et fonds structurels	-15 000.00		
TOTAL						0.00	0.00	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

15 SEP. 2017

A Trévoux, le 11/09/2017

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170911-2017C84-FI

Affichage le :

15 SEP. 2017

Le Président,
Bernard GRISON

